

M. l'Orateur: A l'ordre, s'il vous plaît. Cette question est irrecevable.

M. Woolliams: Monsieur l'Orateur, je crois que le ministre voulait y répondre. Il s'est levé puis rassis.

[Plus tard]

L'hon. W. G. Dinsdale (Brandon-Souris): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question supplémentaire au ministre du Commerce au sujet du prix du blé. Étant donné les déclarations faites cet après-midi par le ministre, le gouvernement a-t-il décidé de suivre l'exemple des États-Unis et de vendre du blé au-dessous des cours mondiaux?

L'hon. M. Winters: Monsieur l'Orateur, par sa décision prise la semaine dernière, le gouvernement visait seulement à donner à la Commission du blé la possibilité de faire concurrence aux autres pays exportateurs en vendant à des prix inférieurs à ceux de l'éventail des prix convenu à Genève et à Rome, mais non encore ratifié.

M. Woolliams: Une question supplémentaire. Le ministre pourrait-il nous dire si lui-même ou son gouvernement se sont plaints aux États-Unis de ce qu'ils vendaient du blé au-dessous du prix minimum fixé par l'Accord?

L'hon. M. Winters: Monsieur l'Orateur, il n'existe, pour le moment, aucune décision obligatoire de ce genre. Il y a bien eu un accord à Genève, élargi par la suite à Rome, mais il n'a pas encore été ratifié. C'était la période comprise entre l'élaboration de cet accord et sa ratification qui faisait l'objet des préoccupations du gouvernement.

M. Woolliams: Une question supplémentaire...

M. l'Orateur: A l'ordre.

LA NAVIGATION

LE RAPPORT SUR L'ADMINISTRATION DES PORTS POUR PETITES EMBARCATIIONS

A l'appel de l'ordre du jour.

M. T. S. Barnett (Comox-Alberni): Je voudrais poser une question dont j'ai donné préavis plus tôt aujourd'hui au ministre des Transports. Je voudrais savoir si on a reçu le rapport de M. Tom Howe sur l'administration des ports pour petites embarcations? Dans l'affirmative, le ministre peut-il nous dire quand il sera en mesure de déposer ce rapport pour que nous puissions l'étudier?

L'hon. Paul Hellyer (ministre des Transports): Excusez-moi, monsieur l'Orateur, [M. Woolliams.]

j'examinais le préavis d'une question que j'ai reçu d'un autre député.

M. Barnett: Monsieur l'Orateur, je demande au ministre des Transports s'il a reçu le rapport de M. Tom Hower sur l'administration des ports pour petites embarcations. Dans l'affirmative, est-il en mesure de nous dire quand il déposera ce rapport pour la gouverne des députés.

L'hon. M. Hellyer: Oui, monsieur l'Orateur, nous avons reçu le rapport, mais c'est un document exhaustif auquel le ministère devra consacrer pas mal de temps. Le rapport, qui est volumineux, devait être à l'usage du ministère seulement. Quand nous aurons eu l'occasion de l'examiner, je serai en mesure de faire une déclaration et de commenter la situation que le rapport expose.

LE TARIF-MARCHANDISES

LA NOUVELLE STRUCTURE DES TARIFS DES CHANGEMENTS AUTRES QUE PAR WAGONNÉE

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Thomas M. Bell (Saint-Jean-Albert): Monsieur l'Orateur, j'ai une autre question à poser au ministre des Transports. Je lui ai donné un avis préalable. Je l'invite à effectuer tous les changements que certains estiment encore nécessaires dans son ministère. Le ministre se rend-il compte que les compagnies de transport maritime sont très inquiètes de la nouvelle structure des tarifs des changements autres que par wagonnée? Si oui, est-il prêt à s'engager à reviser toute cette question?

L'hon. Paul Hellyer (ministre des Transports): Oui, monsieur l'Orateur. J'en ai entendu parler, l'affaire est entre les mains de la Commission canadienne des transports, dont relève cette question, en vertu du mandat que lui a confié le Parlement. J'espère que cette étude aboutira à des conclusions qui plairont aux députés des provinces Maritimes et à d'autres.

M. Bell: Une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Sans commenter la réponse du ministre, puis-je lui demander s'il va examiner les propositions faites à son prédécesseur, convoquer une réunion, et songer à user de ses bons offices pour suspendre l'application de cette nouvelle structure ou la faire retirer volontairement jusqu'à ce qu'on ait convenu de tarifs satisfaisants?

M. l'Orateur: A l'ordre, s'il vous plaît. C'est une instance et non une question.